

N/REF : 4/10/2024 11H13 C:008869 I:13411

FABRE LOUIS

V/Appel du Vendredi 04/10/2024 a 11H13

**7 RUE LUCIE AUBRAC
35890 LAILLE**

IMMEUBLE : 7 AUBRAC
7 RUE LUCIE AUBRAC
35890 LAILLE

Rennes, le 17 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 7 AUBRAC - LOUIS FABRE 06 72 79 49 79

MOTIF : DÉBOUCHAGE ET RÉFECTION CONTRE PENTE (PVC)

Donneur d'ordre : M. L FABRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 15/10
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEBOUCHAGE CHIMIQUE - NETTOYANT/DESINFECTANT
CONTROLE - BON ECOULEMENT
NETTOYAGE CHANTIE

OBSERVATIONS : NR LCOMPTER Email envoyé le 15/10/24 a 12H25 M. L FABRE

REGLEMENT PAR CHEQUE N°6249215 CA 139€

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT			
1,25	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 10/10	1	64,84			81,05
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT			
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	38,08			38,08
0,25	Déboucheur chimique (litre)	1	28,98			7,24
TOTAL H.T.						126,37
T.V.A. a 10,00%						12,63
TOTAL T.T.C.En EURO						<u>139,00</u>

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.